

Communiqué de presse

Les médecins de famille et les fournisseurs de soins de santé mentale s'unissent afin d'améliorer l'accès aux services pour les patients

(Le 26 novembre 2020, Mississauga, ON) En collaboration avec l'Association des psychiatres du Canada et la Société canadienne de psychologie, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) publie aujourd'hui une nouvelle ressource intitulée *Intégration des services de santé mentale dans les soins primaires* dans la série Innovation en soins primaires.

Les innovations présentées dans cette publication proviennent du Manitoba, où a été mis en œuvre un programme axé sur les communautés crie de cette province, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Ces innovations ont permis de relever les défis et obstacles communs à l'intégration des services de santé mentale, en particulier l'intégration des services psychologiques et psychiatriques dans les cliniques communautaires. Le document est affiché en version intégrale sur le site Web du CMFC : <https://www.cfpc.ca/CFPC/media/PDF/IPC-Mental-Health-Report-2020-FRE-Final.pdf>.

Parmi les leçons tirées des exemples présentés :

- La prestation des services de santé mentale, dont les services psychologiques et psychiatriques, dans un environnement clinique familial améliore l'expérience des patients et permet de réduire les obstacles à l'accès aux soins en temps opportun.
- La collaboration entre les organisations fédérales, provinciales, territoriales et communautaires peut promouvoir la mise en œuvre de solutions novatrices qui améliorent la prestation des soins et facilitent l'accès et l'utilisation des services par les patients.
- Il est important de susciter l'engagement des patients et de leurs familles : c'est un moyen d'encourager et d'habiliter les patients à jouer un rôle actif dans la prise en charge de leurs problèmes de santé mentale de longue durée ou récurrents.
- La prestation de soins en équipe — en particulier dans les communautés autochtones éloignées — doit être assurée par ces communautés, répondre à leurs besoins et tenir compte de leurs contextes historique, culturel, socioéconomique et politique.

...2/

« Les médecins de famille, qui sont souvent le premier point de contact pour les patients qui vivent des problèmes de santé mentale, jouent un rôle crucial dans l'accès et la coordination des services de santé mentale », souligne Francine Lemire, MD CM CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A., directrice générale et chef de la direction du CMFC. « En développant des approches que favorise la prestation des soins primaires en équipe, y compris d'importants services de santé mentale et services de soutien connexes, les professionnels de la santé pourront combler les lacunes auxquelles font face les patients et les familles en leur offrant des soins collaboratifs, complets, globaux et continus. »

« Ces exemples soulignent les rôles importants et novateurs des psychologues qui collaborent avec les médecins de famille afin d'améliorer l'accès en temps opportun à des services de santé mentale de qualité », ajoute D^{re} Karen Cohen, chef de la direction de la Société Canadienne de psychologie.

« Des partenariats de soutien et de collaboration entre les psychiatres, les médecins de famille et les psychologues sont essentiels pour utiliser efficacement les ressources, renforcer la capacité des soins primaires à traiter les problèmes de santé mentale courants et améliorer les soins pour les personnes aux prises avec des problèmes psychiatriques et médicaux persistants, en particulier dans les populations vulnérables ou isolées, indique D^{re} Grainne Neilson, présidente de l'Association des psychiatres du Canada.

Améliorer l'accès aux services de santé mentale et aux services de soutien connexes dans un milieu de soins primaires exige le leadership et la collaboration d'une équipe interprofessionnelle de professionnels de la santé, ce qui est un principe central de la vision du CMFC pour le Centre de médecine de famille. Ce dernier numéro de la série ISP présente des modèles de soins novateurs qui ont intégré avec succès l'évaluation en santé mentale, les services de psychiatrie et de psychologie et la référence de patients qui nécessitent davantage de services de soutien et de suivi communautaires.

-30-

À propos du Collège des médecins de famille du Canada

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel représentant plus de 40 000 membres d'un bout à l'autre du pays. Il établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

-3-

À propos de l'Association des psychiatres du Canada

Fondée en 1951, l'Association des psychiatres du Canada (APC) est un organisme national qui représente 4 800 psychiatres et 900 résidents en psychiatrie. Les psychiatres sont des médecins qui prodiguent des traitements, des soins et des services de réadaptation aux personnes atteintes de troubles psychiatriques afin de prévenir, de réduire et d'éliminer les symptômes et les incapacités subséquentes découlant d'une maladie mentale ou d'un trouble mental. La psychiatrie étant une profession qui s'appuie sur des données probantes, l'APC dispense des conseils sur les programmes, services et politiques qui répondent le plus efficacement possible aux besoins de santé mentale des Canadiens et des Canadiennes.

À propos de la Société canadienne de psychologie

La Société canadienne de psychologie (SCP) est l'association nationale vouée à la science, à la pratique et à l'enseignement de la psychologie au Canada et à son application au service de la santé et du bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Plus grande association de psychologie au Canada, la SCP représente les psychologues en pratique publique et en pratique privée, les professeurs et chercheurs universitaires et les étudiants dans le domaine. Les psychologues constituent le plus grand groupe de fournisseurs de soins de santé mentale réglementés et spécialisés au pays, ce qui fait de la profession une ressource clé dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour le traitement des maladies mentales.

Personne-ressource, CMFC

Susan Monic

Responsable, Service des communications

Le Collège des médecins de famille du Canada

905-629-0900, p. 432

smonic@cfpc.ca

www.cfpc.ca

Personne-ressource, psychologie, SCP

Eric Bollman, spécialiste des communications

Société canadienne de psychologie

Le Collège des médecins de famille du Canada

613-237-2144, p. 337

ebollman@cpa.ca

www.cpa.ca

Personne-ressource, psychologie, SCP

Rob Cornforth

Gestionnaire, Communications

Association des psychiatres du Canada

613-234-2815, p. 237

rcornforth@cpa-apc.org

www.cpa-apc.org